

Procès-verbal du conseil d'école

14 juin 2016

Présents :

Enseignants :

Mme Lamothe, Mme Caprera-Gracia, Mme Nesme, Mme Chica, Mme Cyrulik, Mme Fievet, Mme Bayon, Mme Cerruti, Mme Morel, Mme Spennato, M. Ragazzoni, M. Bruyère, M. Faure. Mme Periers, Mme Delacroix, nouvelles enseignantes.

Mairie :

Mme Musti, Mme Brossard, Mme Maurin, Mme Philibert et M. Roussel.

Parents

M. Molero, Mme Gaillard, Mme Piotelat, Mme Catoir, Mme Genin

d'élèves élus :

Mme Bessière, Mme Parmantier-Bechu, Mme Lopez.

Suppléants :

Mme Muzette, Mme Sorlut

Excusés :

Inspection :

M. Grange, Inspecteur de l'Education Nationale de Bourgoin 3.

Parents élus

Mme Blanc, Mme Reynaud, M. Dufour

Mairie :

Mme Hugou, Maire

DDEN :

M. Capiod

1) Effectifs

A la prochaine rentrée scolaire, nous aurons les effectifs suivants, sous réserve d'autres inscriptions :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
24	40	23	48	34	27	32	35

3 classes de maternelle (suppression d'une classe), 7 en élémentaire avec 2 CP.

Enseignants : départ - arrivée - temps partiels :

Mme Carretier, Mme Chica, Mme Morel, M. Bruyère et M. Ragazzoni quittent l'école. Nous aurons deux nouvelles enseignantes : Mme Periers et Mme Delacroix.

ATSEM :

Mme Marie-Lise Fostier fait valoir ses droits à la retraite. 3 ATSEM seront présentes dont une en formation pour obtenir un certificat de qualification professionnel (CQP).

AVS :

Deux élèves devraient bénéficier d'une AVS l'année prochaine, avec une dotation de 12 h 00 pour l'un et 6 h 00 pour l'autre avec la même AVS.

Accueil des petits :

La réunion des futurs parents a eu lieu lundi 6 juin.

Tous les petits sont accueillis cette semaine mardi, jeudi et vendredi pendant une demi-heure de 15 h 45 à 16 h 15. Les maîtresses font la visite de l'école et de la cour. Ensuite un petit livret à ramener le jour de la rentrée leur est remis, ce qui offre un support de langage pour les premiers jours de la classe. Cela leur permet aussi de voir leur future maîtresse et leurs futurs camarades.

Liaison GS/CP :

Chaque classe de GS a préparé des questions à poser aux CP. Les GS feront une visite des classes de CP le 21 juin, pendant une heure, dans l'après-midi.

Liaison CM2/6^{ème} :

Les élèves de CM2 ont visité le collège d'Heyrieux lundi 9 mai. Nous avons été accueillis en CDI par Madame Durand, la documentaliste. Après une visite guidée du collège, Monsieur Nicault, principal adjoint a répondu à toutes les questions des élèves. Pour l'année prochaine, comme la 6^{ème} et le CM2 seront désormais dans le même cycle, une nouvelle forme d'échange et de collaboration sera mise en place.

2) Projets :

Nous rentrons dans la dernière année du projet d'école, projet basé sur le vocabulaire et l'expression. Nous avons dernièrement fait le bilan des actions menées au cours de l'année. Nous vous en avons présenté quelques-unes au 1^{er} conseil d'école.

Maternelle :

Les enseignantes ont pour projet la création d'un livre avec les enfants. Pour cela, une illustratrice de livres pour la jeunesse viendra à l'école le 28 juin pour présenter son travail et budgétiser ses interventions.

Élémentaire :

En élémentaire, nous allons essayer de réaliser une fresque murale au fond de la cour. L'exposition en maternelle était le 24 mai. Celle de l'élémentaire est prévue les mardi 28 et mercredi 29 juin.

Nouveaux programmes :

Ils correspondent aux nouveaux cycles.

Cycle 1 : maternelle Cycle 2 : CP, CE1 et CE2 Cycle 3 : CM1, CM2 et 6^{ème}.

Nous devons, pour chaque cycle, établir des progressions sur chaque niveau du cycle.

Pour le cycle 1 et le cycle 2, ces réunions se sont faites à l'école.

Pour le cycle 3 qui comporte la 6^{ème}, lundi 2 mai, les enseignants de CM1 et de CM2 ont participé à une 1^{ère} réunion avec les professeurs, au collège d'Heyrieux en présence des autres enseignants du secteur. (Valencin, Heyrieux et Diemoz). Ce travail se poursuivra en début d'année scolaire prochaine.

Livret parcours culturel :

Chaque élève aura son propre livret au début de l'an prochain. Il sera visible sur le site de l'école pour consultation, en fin d'année. Pour cela, il est demandé à tous les parents de prévoir l'achat d'un classeur de format A4 pour chaque élève.

Fournitures scolaires :

L'instruction est gratuite mais nous pouvons demander aux parents une liste de fournitures raisonnable.

Vous pouvez consulter une liste-type de ces fournitures sur le site suivant :

Eduscol http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100761

Nos propres listes, bien conformes aux instructions du ministère, seront mises en ligne sur le site de l'école.

3) APC bilan

Il y a eu 5 périodes dans l'année à raison de 2 ou 3 prises en charge par semaine sur ½ heure en élémentaire en pause méridienne, 1 h le mercredi midi et 1 h en maternelle en fin de journée mais aussi ½ heure en pause méridienne la dernière période.

Le fait d'avoir 2 ou 3 prises en charge par semaine nous permet de travailler avec la plupart des élèves de nos classes sur les 3 domaines suivants :

- Aide pédagogique en petit groupe. C'est ce qui constitue la plus grande partie des prises en charge.
- Aide au travail personnel.
- Activité du projet d'école.

Mme Spennato tient à souligner que l'APC ne remplace pas l'aide qui était apportée par le RASED. Il y a des difficultés auxquelles l'APC ne remédie pas.

Question des parents : Quelle serait la solution ?

L'équipe peut aider les élèves aux difficultés passagères. Malheureusement certains auraient besoin d'aides plus particulières. Ces difficultés n'étant pas réglées, les élèves les gardent jusqu'en CM2.

M. Faure rappelle qu'un élève en difficulté sur notre école ne le serait pas forcément ailleurs, le niveau à St-Just étant très bon avec une exigence élevée.

Mme Gaillard tient à signaler que l'APC n'est pas perçue comme une contrainte ou une stigmatisation par les élèves.

En CM 75 %, en CE 60 % des élèves ont bénéficié de cette aide au moins une fois. Merci aux enseignants qui ont pris les CM1 de Mme Morel et de M. Faure (Mme Fievet, Mme Spennato, Mme Lamothe, Mme Bayon, Mme Cerruti, M. Bruyère et M. Ragazzoni)

Stages de Remise à Niveau.

3 élèves de CM1 et 3 de CM2 bénéficieront de ce stage à l'école du 6 au 12 juillet encadrés par M. Ragazzoni, 3 élèves de CM1 et 5 de CM2, du 24 au 30 août encadrés par Mme Cyrulik et peut-être un autre enseignant.

4) NAP :

Les inscriptions ont été distribuées ce jour, le 14 juin et doivent être rendues en Mairie avant le 27 juin.

Un petit message a été passé sur ISSILA et sur le panneau lumineux du centre du village aujourd'hui pour signaler que les papiers avaient été donnés. Une relance sera faite, sur les mêmes supports, par la mairie la semaine prochaine pour rappeler aux parents la date limite de retour.

La mairie utilisera la salle qui se libère en maternelle pour les NAP.

La mairie a fait une déclaration DDSS pour les NAP et la garderie. Après conventionnement avec la CAF, cela nous permettra d'avoir un personnel plus qualifié pour encadrer les enfants, d'améliorer les activités et de bénéficier de prestations de service versées par la CAF.

Comité de pilotage

Cette réunion en Mairie entre des enseignants, des parents d'élèves et des représentants de la Mairie s'est déroulée mardi 26 avril. Elle a permis de faire ressortir quelques points :

- Il n'y a pas eu de retardataires lors de l'inscription pour la dernière période des NAP dans le dépôt des demandes.
- Le fleuriste a fait des petits ateliers avec les élèves en NAP. Il souhaiterait d'ailleurs continuer l'année prochaine.
- Le 5 juillet, dernier jour d'école, les intervenants des NAP organiseront un grand goûter.
- Pour la rentrée prochaine, jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre, il n'y aura pas d'activités spécifiques. Les enfants seront naturellement accueillis, ils feront connaissance avec l'équipe des animateurs. Les activités NAP ne débiteront réellement que le mardi 6 septembre.
- Des petites formations aux premiers secours et des activités autour de l'environnement pourront être proposées pour le cycle 3. C'est en cours d'étude.

Cantine :

Au mois de mars, deux parents élus ont pris leur repas à la cantine. Ils soulignent une bonne organisation et une grande qualité de repas, dans le calme ; une expérience très positive, à renouveler l'an prochain.

Au niveau des effectifs :

180 élèves prennent en moyenne leur repas le lundi, environ 200 le jeudi et plus de 200, le mardi et le vendredi.

Un menu italien sera proposé la semaine prochaine et un repas « barbecue » le 1er juillet.

Petit rappel de la mairie : des produits bio sont régulièrement proposés et notés au menu.

Garderie :

Entre 40 et 60 enfants restent en garderie le matin. En exemple, voici les chiffres de la semaine dernière :

Soir : lundi 70 mardi 65 jeudi 80 vendredi 60

Mercredi : matin 40 midi : 30 environ

La garderie se déroulera dans la cantine l'année prochaine.

5) Olympiades

C'était vendredi 10 juin le matin avec 20 équipes, 16 ateliers et 242 participants. Les élèves de PS ont fait les olympiades aussi, entre eux à leur rythme. Un grand merci aux 43 parents accompagnateurs qui nous permettent d'organiser cette manifestation.

La remise des médailles par les membres du Sou des écoles se fera vendredi 17 juin dans la cour de l'élémentaire. Tous les enfants recevront une médaille, une plus particulière pour les équipes classées 1ère, 2ème et 3ème. Les PS auront aussi un lot.

Kermesse :

La kermesse prévue vendredi 10 juin a été annulée suite à l'accident des deux ouvriers qui travaillaient sur la toiture du gymnase. Tous les enfants ont été prévenus avant 15 h 30, cette décision étant prise vers 15 h 00. Mme Genin a quand même reçu 2 mails incendiaires de parents mécontents. L'ensemble du conseil d'école reste sans voix !

Malgré tout, Mme Genin signale que cette kermesse se déroulera vraisemblablement au Clos Moudru le 1er juillet si un nombre suffisant de parents se proposent.

6) Sorties scolaires

Nous rappelons que les sorties scolaires sont financées en grande partie grâce à l'Association du Sou des Ecoles. Cette année, c'est une subvention de 9 850 €. Un grand merci à eux.

Maternelle :

La classe de PS de Mme Lamothe est allée à la ferme de la Combe Bernard à Montseveroux. Les petits ont pu faire du fromage, traire puis goûter le lait des chèvres, nourrir les lapins... Journée très intéressante.

Les classes de Mme Caprera-Gracia, de Mme Chica et de Mme Nesme sont allées visiter aussi une ferme pédagogique à PAJAY, près de la Côte St André. Malgré le temps, cette sortie a été appréciée de tous (enfants et parents) tant le couple accueillant est disponible, passionné et aux petits soins.

Au cours de cette journée les enfants ont fait une promenade en brouette, approché les animaux, nourri et câliné les lapins, découvert l'univers de la mare avec les grenouilles et les tritons, fabriqué un magnifique tableau avec des pétales et des graines. Les élèves ont aussi pu monter sur une ânesse et sur un tracteur. Bref une journée riche et extra !

CP et CP-CE1 : 2 sorties cette année. Le 1^{er} avril au château de Virieu : visite et ateliers pédagogiques (calligraphie et vitraux).

Au mois de mai, visite des grottes de Choranche le matin pour les deux classes. Les enfants ont été impressionnés par la profondeur de la grotte, la taille des stalagmites et des stalactites et le débit de la rivière souterraine.

Après un pique-nique dans une salle réservée, le car a conduit les élèves à Pont en Royan au musée de l'eau. Ils ont pu découvrir l'élément eau dans sa globalité (cycle, climat, usages, gaspillage, etc...) Les CP ont fait un atelier « bateau flotte » ou comment faire flotter une boule de pâte à modeler. Les CP-CE1, c'était « la naissance d'une source », le chemin de l'eau de pluie jusqu'à la source.

Tous sont rentrés enchantés de leur journée.

CE1-CE2 et CE2 :

Le mercredi 8 juin, ils se sont rendus au cinéma de Saint Jean de Bournay afin de présenter leur film aux élèves des autres écoles qui ont participé à « petit cinéma de classe ». C'était l'occasion d'échanger sur les différentes techniques utilisées et de voir leur travail sur écran de cinéma.

Le jeudi 30 juin, une dernière sortie aura lieu à Lyon, tout d'abord à l'institut Lumière pour découvrir l'histoire du cinéma, puis pique-nique sur les pentes de Fourvière avant de rejoindre le musée du cinéma où les élèves découvriront les décors réalisés par les professionnels.

CE2 et CM1 :

Sortie le mardi 7 juin à Acrobois près de Versannes. La météo était très agréable bien qu'un orage nous eut menacés pendant 2 heures. Au final pas une goutte de pluie n'aura interrompu la sortie.

Les élèves ont été répartis avec un accompagnant par groupe de niveau. Les niveaux sur le site allaient du 1 (très facile) au 8 (difficile). Chaque parcours comprenait différents ateliers en hauteur et parfois des tyroliennes. La sécurité était assurée par un nouveau système avec lequel les élèves n'avaient jamais à se détacher.

Les élèves ont ainsi pu évoluer pendant plus de 2 heures sur les ateliers, chacun à son rythme et chacun à son niveau.

Mme Morel et M. Bruyère en profitent pour remercier les parents ayant accompagné durant la sortie, tout cela n'aurait pas pu être possible sans eux.

Une autre sortie est prévue le 23 juin à la Ruchère, en Chartreuse : activités parcours d'orientation.

CM1-CM2 et CM2 :

Du 29 Mai au 4 Juin, les classes de CM1/CM2 ET CM2 sont parties en Italie. Ce séjour a validé un travail de deux ans. Au programme : 2 jours à Rome (Colisée, Forum, Vatican, basilique St Pierre) et 2 jours à Naples (Vésuve, Pompéi, Herculaneum). Les enseignants soulignent l'attitude exemplaire des élèves lors des visites et de la vie quotidienne.

Le budget du voyage était de 22 005 € soit 440 € par enfant. Une participation de 180 € a été demandée aux familles. Les enseignants remercient tous ceux qui ont contribué au financement de ce projet : des commerçants et artisans du village, le Sou des Ecoles et la Mairie. Une subvention exceptionnelle a été allouée par l'Aéroport Lyon-St Exupéry. Les diverses ventes de l'année ont permis de finaliser le budget.

Mme Spennato tient à remercier M. Faure et l'équipe enseignante pour leur soutien.

Des sorties sont aussi prévues pour l'an prochain :

Au Théâtre Saint Martin à Vienne pour les CE2 et les CM entre le 21 novembre et le 16 décembre 2016 pour voir le spectacle intitulé « L'étrange Noël de Monsieur SCROOGE » de Charles Dickens.

Un spectacle opéra scolaire Carmen de Georges Bizet à Estrablin le 15 décembre avec pour mission de faire chanter les élèves avec l'orchestre pour 3 des airs les plus connus de l'opéra :

- Air de Carmen : « L'amour est un oiseau rebelle »
- Chœur des gamins : « Avec la garde montante, nous arrivons, nous voilà... »
- Chœur de l'air du toréador : « Prends garde à toi... »

Les airs seront chantés tous ensemble, accompagnés par un orchestre de 25 musiciens professionnels et 10 chanteurs solistes professionnels de renommée internationale.

Nous ne savons pas encore quels niveaux de classe seront concernés.

Les CM aimeraient refaire une sortie au sénat l'année prochaine, donc un projet sur Paris.

7) Subventions (mairie - sou des écoles – OCCE)

Pour chaque enfant :

La somme allouée par la mairie est de 37.50 €

Le Sou des écoles, 35 €. Suite à l'annulation de la kermesse, le Sou a perdu de l'argent. Bien que reconduite, cette manifestation restera sans doute déficitaire cette année.

La mairie remercie le Sou qui double pratiquement le montant de la subvention municipale.

Du fait de l'augmentation des frais bancaires de la part de la banque postale, la cotisation OCCE, coopérative scolaire, augmentera légèrement pour l'an prochain : 9 €

Budget municipal :

Voici le détail des sommes allouées à l'école sur le budget municipal voté en avril 2016 :

- Crédit direction : 250,00 €
- Sorties scolaires : 3 300,00 €
- Consommables imprimante-copieur : 2 250,00 €
- Jeux garderie/Nap : 300,00 €
- Réforme des rythmes scolaires (NAP) : 50 000,00 €
- Logiciel Cantine/Garderie Fushia : 5 000,00 €
- Renouvellement mobilier/chaises : 5 000,00 €

Compte tenu des nombreux dysfonctionnements d'Issila, la décision a été prise par la Mairie de changer de logiciel. Le nouveau logiciel, FUSHIA, a donc été acheté (achat mutualisé entre plusieurs communes de la Communauté de Communes, ce qui a permis de négocier les tarifs). C'est un logiciel plus simple à utiliser et

plus performant. Il permettra aux familles d'inscrire ou de désinscrire leur(s) enfant(s) à la cantine et à la garderie, dans le respect du règlement.

Un dossier administratif papier sera à remplir par les familles et le gestionnaire cantine/garderie rentrera les informations recueillies dans le logiciel.

Les parents auront accès à un portail famille avec une démo.

Un lien sera créé sur le site officiel de la commune (www.stjustchaleyssin.com) et de l'école.

Pour les NAP, les parents rempliront simplement le dossier papier qui leur est remis à la fin de chaque trimestre. Il ne sera plus nécessaire de s'inscrire sur FUSHIA.

La mairie demande donc aux parents de respecter impérativement les dates de retour des dossiers papier.

Ce logiciel permettra, par ailleurs, le règlement des factures, envoyées en fin de mois, en ligne par carte bancaire, via TIPI. Marie Noelle Badin ne sera donc plus régisseur et n'acceptera plus aucun règlement.

Elle deviendra gestionnaire du service et effectuera un contrôle de la présence des enfants à chaque service, par lecture optique.

Les parents vont recevoir un courrier d'explications avec leurs codes confidentiels (code enfant et code payeur) qu'ils devront renseigner sur la première page du site. Une fiche de renseignement sera également jointe à ce courrier ; elle est à compléter et à remettre en mairie avant fin juillet pour que l'enregistrement des enfants puisse être réalisé pendant le temps des vacances d'été par les services municipaux.

Il est demandé aux parents qui ne possèdent pas d'ordinateur de prendre contact avec Marie Noelle Badin.

D'autre part, la Mairie s'est engagée dans un processus de transformation de ses services garderie et NAP en ALSH périscolaire. Pour ce faire, une déclaration a été faite auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ; l'agrément des locaux scolaires par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) étant nécessaire, un rendez-vous a été pris pour le jeudi 23 juin ; la dernière étape étant la signature d'une convention avec la CAF afin de percevoir des prestations de service. Le rendez-vous avec un représentant de la CAF aura lieu le 21 juillet.

8) Travaux - Ménage

Voici la liste de travaux effectués pour les bâtiments scolaires :

- Dessins cour maternelle : 2 600,00 €
- Stores cantine : 2 073,00 €
- Réfection plafond + Electricité/Luminaires cantine : 2 529,00 €
- Diagnostic + travaux de mise aux normes Ad'ap (portes homologuées PMR / wc PMR maternel et Élémentaire) : 7 000,00 €
- Portes placard tisanderie : 800,00 €
- Marche de rehausse pour wc élémentaire : 500,00 €

Le ménage sera fait pendant la dernière semaine avant la rentrée.

S'il y a besoin de travaux à réaliser pour la rentrée, l'équipe transmettra ses besoins avant les vacances.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 20 h 00.

Le président de séance :
M. Faure

Secrétaire de séance :
M. Bruyère

Représentant de la Mairie :
Mme Musti

Parents d'élèves :
Mme Gaillard